



Contrat de rivière
Haute-Dordogne

Lettre d'information n°3

Décembre 2005

L'important dans un contrat de rivière, comme dans tout projet collectif, ce sont les résultats obtenus mais c'est aussi le chemin que l'on parcourt ensemble.

Sur ce contrat les sujets de débats sont nombreux et diversifiés ; ils concernent aussi bien la qualité de l'eau que les paysages, les cours d'eau que les plans d'eau, le tourisme que l'activité agricole, mais l'essentiel est que la concertation existe, qu'elle soit dynamique et qu'elle se poursuive malgré les difficultés, qu'elle permet de dépasser le découragement et la lenteur des procédures.

Il est vrai que chaque dossier recoupe des aspects très différents, réglementaires, administratifs, politiques, financiers, scientifiques, techniques et sociaux mais, il y a quelque part, source de grande satisfaction à avoir sur chaque projet et pour chacun des thèmes donnés le meilleur de ce que l'énergie et la motivation des partenaires du contrat puisse produire.

En matière d'environnement il faut considérer la persévérance et la motivation comme deux qualités essentielles que visiblement tous les acteurs du contrat de rivière semblent posséder et je m'en réjouis.

Ils peuvent compter sur moi.

Gérard BETENFELD

*Vice-Président du Conseil Général
du Puy de Dôme
Président du Comité de Rivière Haute
Dordogne*



Concertation autour de la Ramade

Effluents fromagers : effervescence constructive

Succès de la réunion d'information sur les SPANC

Zoom sur les milieux et espèces remarquables

Aménagement des sources de la Dordogne

Travaux d'assainissement

Lifting des herges de la Dordogne

Remue ménage sur la Dordogne

Valorisation du lac du Guéry

Concertation autour de la Ramade

Le plan d'eau de la Ramade, situé sur la commune de Flayat (23), est parfois interdit à la baignade, en raison de l'observation régulière de phénomènes d'eutrophisation, dus à des apports en éléments fertilisants et notamment en phosphore. Communes et Communautés de Communes du bassin versant ont engagé une concertation efficace au début de l'année 2005, afin d'assurer une compatibilité entre leur volonté d'un développement touristique du bassin et l'amélioration de la qualité de l'eau. EPIDOR, la MISE (Mission Interservice de l'Eau) de la Creuse et la Fédération de Pêche du Puy de Dôme ont aidé les collectivités à établir un cahier des charges pour la réalisation d'une étude diagnostique et faire partager la nécessité d'engager une concertation, la plus en amont, entre toutes les collectivités concernées.

Ce diagnostic devrait permettre de trouver des solutions efficaces pour lutter contre le phénomène d'eutrophisation qui touche il faut le noter de nombreux plans d'eau de la région.



Observatoire ornithologique du plan d'eau de la Ramade
Le 25/04/05

DOSSIER

Effluents fromagers : effervescence constructive

Une action particulière

L'amélioration de la gestion des effluents agricoles chez les producteurs fromagers est une action particulière inscrite au programme d'actions du Contrat de Rivière Haute Dordogne menée en partenariat avec le monde agricole. Elle consiste à réaliser un diagnostic de toutes les exploitations fromagères du territoire et vise à proposer des solutions techniques et financières, adaptées, pour chaque type d'exploitation.

L'objectif de cette étude : améliorer la gestion des effluents fromagers en facilitant le travail des producteurs et obtenir une amélioration de la qualité de l'eau des rivières et plans d'eau sur le territoire du contrat. La réalisation de l'étude a été confiée au bureau d'étude NCA Environnement, spécialisé en agriculture.

1 AN C'est la durée de l'étude réalisée sous la maîtrise d'ouvrage d'EPIDOR. Elle a démarré le 9 décembre 2004 et se terminera en décembre 2005.

95 C'est le nombre de personnes ou d'organismes, professionnels, socioprofessionnels, Etat, Collectivités, etc...

faisant partie du comité de pilotage de l'étude.

88 000 € C'est le coût de l'étude financée à 30% par l'Etat, à 20% par l'Agence de l'Eau Loire Bretagne, à 30% par l'Agence de l'Eau Adour Garonne et à 20% par les Départements.

Des agriculteurs motivés

Sur les 161 producteurs fromagers du territoire du contrat, 116 ont participé aux visites menées par le Bureau d'études et 11 producteurs ont répondu par courrier. Nous les remercions vivement pour leur contribution.

Des effluents très divers

Quatre types d'effluents sont produits dans une exploitation fromagère: le lactosérum, les eaux blanches (provenant de la traite et de la fabrication du fromage), les effluents d'élevage et les eaux vertes (nettoyage des quais).

Des productions fromagères variées

La production fromagère sur le territoire du contrat de rivière est répartie sur 5 zones d'appellation d'origine contrôlée (St Nectaire, Cantal, Salers, Bleu d'Auvergne, Fourme d'Ambert). Cela concerne un producteur fermier de Bleu d'Auvergne et un producteur de Fourme d'Ambert, 20% des producteurs de Cantal et de Salers et 52% des producteurs de St Nectaire. 26 producteurs sont situés sur le bassin versant de la Dordogne et 135 producteurs sont situés sur le bassin versant de la Rhue.



Fabrication de St Nectaire
Chez M GUITTARD
le 03/03/05

Des premiers résultats surprenants

=> plus de 76% des producteurs vendent leurs fromages en blanc (sans affinage) alors que 24% le vendent à la ferme (partie ou totalité).

=> des capacités de stockage des effluents insuffisantes : 73% des fosses ont moins de 4 mois de stockage alors que 6 à 7 mois sont nécessaires pour une utilisation agronomique (épandage) des effluents, en tenant compte des contraintes climatiques.

=> absence de définition de l'aptitude des sols à l'épandage engendrant une incapacité à l'utilisation agronomique des effluents.

=> 97% des producteurs diagnostiqués ont mis en place une solution de gestion de leur lactosérum sur leur exploitation selon 3 destinations : la collecte par le Groupement d'Intérêt Economique (51 producteurs et 44% du volume total de lactosérum ramassé, soit 9 millions de litres collectés sur le territoire du Contrat de Rivière Haute Dordogne), le stockage/épandage (25 producteurs), la consommation par les animaux (82 producteurs soit 37% des producteurs diagnostiqués le donnent aux bovins et 29% aux porcs).

=> 21% des producteurs fermiers ont des projets de restructuration. Cela concerne surtout les jeunes exploitants. L'avenir est assuré mais cela nécessitera un accompagnement efficace.

6694 C'est le nombre de vaches laitières sur l'ensemble des exploitations diagnostiquées. Cela représente 20% du cheptel total du bassin versant de la Haute Dordogne, 48% des exploitations ont moins de 70 UGB (Unité Gros Bétail), 23% sont comprises entre 70 et 90 UGB et 29% sont supérieures à 90 UGB.

76 kg Norg/ha de SAU C'est la moyenne de la pression azotée sur le territoire du contrat qui est relativement faible. Les plus fortes concentrations de 150 kg N/ha de SAU se situent sur la

Santoire, la Rhue et la Petite Rhue.

96% C'est le pourcentage d'azote toutes productions animales confondues provenant des bovins.

10 C'est le nombre de solutions existantes de traitement ou de valorisation des effluents fromagers : épandage/stockage, compostage, alimentation animale (bovin ou porc), filtre planté de roseaux, filtre drainant, deux types de boues activées, filtre biologique, méthanisation.

La suite des opérations

Des solutions concrètes seront proposées mi décembre par le Bureau d'études NCA. Elles pourront être d'ordre technique, financier, juridique, réglementaire, environnemental, etc... Le comité de pilotage pourra ainsi se positionner sur la suite des opérations à engager pour 2006.

Pour en savoir plus: le rapport de phase 1 (diagnostic) est téléchargeable sur le site internet d'EPIDOR: www.eptb-dordogne.fr

Des journées portes ouvertes

Le 14 et 21 octobre 2005, deux journées portes ouvertes ont été organisées chez 4 exploitants agricoles pour faire partager, à l'ensemble des producteurs fromagers du territoire du contrat de rivière, des exemples actuels de systèmes de traitement ou de valorisation des effluents agricoles.

De nombreux agriculteurs se sont mobilisés et ont apprécié la démarche: 35 personnes chez M RAYMOND à Apchon, 25 personnes chez M MARONNE à Cheylade, 50 personnes chez M MANPON à La Tour d'Auvergne et 35 personnes chez M FALGOUX à Chastreix.

Ces journées ont aussi mobilisé de nombreux élus, des maires, des conseillers généraux et régionaux : Gérard LEYMONIE, Vice Président du Comité de Rivière, Bernard FAVODON, Vice Président du Conseil Général du Puy de Dôme chargé de l'agriculture, Yves GUEYDON Conseiller Régional Auvergne, ainsi que Monsieur le Sous Préfet d'Issoire, Jean Louis AMAT.



Chez M RAYMOND



Chez M FALGOUX



Chez M MARONNE



Chez M MANPON

Sous l'aile du dragon



DES VIDANGES EN SERIE

Une vidange partielle de la retenue de Bort les Orgues a démarré le 26 août 2005. Elle atteindra son niveau minimal de 57 m en dessous de son niveau normal en décembre 2005. Le retour à la normale est prévu pour juillet 2006, avant la saison estivale. EDF réalise cette vidange décennale pour l'entretien et les travaux du barrage. Après le barrage de Bort, une vidange de Marèges est prévue en 2006.

Le Coulobre connaît bien tous ces barrages de la haute Dordogne, mais il se demande s'il existe encore des rivières naturelles sur le bassin de la Dordogne.

LA DORDOGNE MISE EN BOUTEILLE

Les sources de la Dordogne ont de nouvelles eaux embouteillées. Depuis octobre 2005 la commune de Laqueuille possède un site d'exploitation d'eau de sources commercialisées par le centre

Succès de la réunion d'information sur les SPANC

Le 26 novembre 2004 la réunion d'information à Tauves (63) sur l'assainissement autonome et la mise en place de Services Publics d'Assainissement Non Collectif (SPANC) a rencontré un vif succès. Elle a réuni 60 Maires ou représentants des 91 communes du territoire et des intervenants de qualité que nous remercions tout particulièrement. Suite à cette réunion de nombreuses communes qui n'avaient pas encore engagé leurs études de zonage d'assainissement les réalisent actuellement. Une collectivité a pris la compétence SPANC (Communauté de Communes Sancy Artense) et d'autres ont engagé une réflexion notamment sur le bassin versant de la Rhue. Le Département du Puy de Dôme a, quant à lui, mis en place une cellule technique pour l'assistance et le conseil aux Collectivités dans la mise en œuvre des SPANC (Contact: Pierre SAUVAT: 04 73 42 12 22).



Un document de séance est disponible sur simple demande auprès d'EPIDOR.

Réunion d'information du 26 novembre 2004 à Tauves (63)

Zoom sur les milieux et espèces remarquables

La préservation des zones humides, l'entretien des cours d'eau et la préservation de la loutre sont des enjeux importants de l'amont du bassin versant de la Dordogne. C'est pourquoi une sensibilisation et une information est prévue au printemps 2006. L'organisation et la structuration de cette journée seront réalisées avec la contribution des principaux partenaires, Agences de l'Eau, Départements, CREN, CEPA, etc... Une plaquette d'information sur la loutre a déjà été réalisée par Christian BOUCHARDY. Elle est disponible à l'antenne d'EPIDOR à Mauriac. N'hésitez pas à nous la demander.



Panorama du site du Mont sur la retenue de Bort les Orgues le 10/10/05

LECLERC. L'arrêté d'autorisation prévoit un prélèvement maximum d'eau de 350 000 m³/an et une capacité d'embouteillage maximale de 1 140 000 l/j. Ceci devrait générer à terme 50 emplois.

Le Coulobre se demande s'il restera de l'eau dans la Dordogne lorsque toutes les sources auront été captées et mises en bouteilles.

TRISTESSE ET NOSTALGIE

Après la suppression de la ligne de chemin de fer Eygurande/Bort les Orgues avec la construction du barrage de Bort les Orgues, voici que le train Clermont Ferrand/Le Mont Dore risque de disparaître! Les sources de la Dordogne ne sont-elles pas suffisamment belles pour motiver les voyageurs à emprunter ce train à toutes périodes de l'année?

Aménagement des sources de la Dordogne

La commune du Mont Dore a engagé fin 2003, avec le soutien d'EPIDOR, le montage d'un dossier pour la réhabilitation paysagère et environnementale des sources de la Dordogne. Depuis mars 2005, VSP Productions a travaillé sur la réalisation du projet d'aménagement. La commune du Mont Dore a validé le projet: une reconquête paysagère et un marquage symbolique des sources est prévu afin de redonner panache et notoriété aux sources de la Dordogne. La découverte des sources s'effectuerait par un sentier aménagé évoquant la terre, le feu, l'eau et la légende du couleuvre. Une communication vers le grand public est prévue avant et pendant les travaux. Les premiers travaux devraient démarrer en 2006 après l'enquête publique.

Travaux d'assainissement

Après 2 ans d'études, les travaux de réhabilitation de la station d'épuration du SIVOM Haute Dordogne ont démarré en novembre dernier: mise aux normes de la station existante de 30 000 EH avec notamment la création d'un traitement complémentaire pour la déphosphatation et la dénitrification pour un montant de 5 M€. L'inauguration des premiers terrassements est prévue début 2006. Un programme de réhabilitation des réseaux d'assainissement est également prévu en parallèle pour un montant d'environ 1,5 M€. Les communes du Mont Dore, de la Bourboule, de Murat le Quaire et le SIVOM Haute Dordogne prévoient d'éliminer les principaux points noirs sur leurs réseaux (entrées d'eaux claires parasites de type sources ou fontaines). Les travaux sont prévus pour 2006, 2007 et 2008.

Par contre, la Communauté de Communes du Pays d'Eygurande a engagé en 2005, pour les Collectivités de Merlines et d'Eygurande en Corrèze, en une seule tranche, la totalité des travaux prévus dans son schéma directeur d'assainissement, soit 1,3 M€ de réhabilitation de réseaux et 1M€ pour la construction d'une nouvelle station d'épuration. Les travaux sur les réseaux seront terminés fin 2005 et la station sera mise en service en 2006.



Travaux sur les réseaux d'assainissement de Merlines Eygurande en présence de Pierre CHEVALIER Président de la Communauté de Communes du Pays d'Eygurande le 23/05/05

Lifting des berges de la Dordogne

Le 27 octobre 2005, le Bureau d'études BIOTEC a remis le dossier final pour la programmation pluriannuelle des travaux sur les berges et le lit de la rivière Dordogne sur les communes du Mont Dore et de la Bourboule. Une DIG (Déclaration d'Intérêt Général) devrait être lancée début 2006. Le dossier sera consultable en mairie de la Bourboule durant l'enquête publique. Le SIVOM Haute Dordogne, maître d'ouvrage de l'opération souhaite engager les premiers travaux dès réception des accords de financement en 2007. Le montant total du programme de travaux est estimé à 1,2 M€.

Remue ménage sur la Dordogne

Du 6 au 8 mai 2005, un remue ménage sur la Dordogne a été organisé par l'association du même nom et le SIVOM Haute Dordogne. Cette manifestation s'est déroulée dans la convivialité avec le nettoyage des berges de la Dordogne par de nombreux participants (écoles, pêcheurs, habitants, ...), des animations, des conférences et des stands favorisant la sensibilisation et des échanges fructueux autour de l'eau et de la rivière Dordogne. 30 organismes et de nombreux habitants ont contribué au succès de cette manifestation qui se renouvellera en 2007 avec de nouveaux échanges, peut être, sur l'ensemble du territoire du contrat de rivière.



Visite d'un réservoir d'eau potable lors du circuit de l'eau dans la ville en présence de Jean FALGOUX Maire de la Bourboule le 06/05/05

Valorisation du lac de Guéry

Un projet de valorisation du lac du Guéry est en cours de réalisation. Le Parc Naturel Régional des Volcans d'Auvergne, maître d'ouvrage de l'opération, prépare un cahier des charges avec le Conseil Général du Puy de Dôme, en concertation avec les collectivités locales et les principaux acteurs du territoire. Un sentier de randonnée permettra de contourner le lac par la rive droite, pour remplacer le Gr30 passant actuellement le long de la route.

EPIDOR - Etablissement Public Territorial du Bassin de la Dordogne
BP 22, 15 200 Mauriac
04.71.68.01.94
epidor.hd@eptb-dordogne.fr

Animatrice du contrat de rivière :
Viviane BATTU
V.battu@eptb-dordogne.fr

Permanence à la mairie du Mont Dore le premier mardi de chaque mois (10-12h, 14-16h)

Cette lettre est financée par les Agences de l'Eau Adour-Garonne et Loire-Bretagne, la Région Auvergne et les Départements.



EPIDOR est un établissement public qui regroupe les six départements traversés par la Dordogne (63, 15, 19, 46, 24, 33). Son but : favoriser un développement coordonné et durable du bassin de la Dordogne.

L'établissement est administré par les conseillers généraux membres et il est aujourd'hui présidé par Bernard Cazeau, Sénateur de la Dordogne et Président du Conseil général de la Dordogne.

Il a reçu le mandat de favoriser la concertation, de renforcer les partenariats et d'offrir un service de conseil et d'accompagnement technique et scientifique ouvert à tous. Il dispose d'une équipe des spécialistes de la gestion de l'eau.

Retrouvez cette lettre et d'autres informations sur le site www.eptb-dordogne.fr